

**DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN**

**Procès-Verbal de la réunion  
du CONSEIL MUNICIPAL DE SCHWOBEN  
du 02 JUILLET 2024 à 19 H 30**

**Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 11**

Le conseil municipal de la commune de SCHWOBEN s'est réuni dans la salle de la mairie à 19 H 30,

**Sous la présidence de M. J.François FOERNBACHER – Maire**

**Présents :**

**Mesdames MULLER Berthe, 1ère adjointe – TISCHMACHER Nathalie, 2e adjointe -  
BOURDON Audrey – MONTEILLET Jessica – OBER-FRANC Cécilia – KRIJAN  
Angèle – MM. KEIFLIN Cédric – OTT Victor – LESSIEUX Arnaud – Frédéric LUY**

M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et demande à rajouter un point à l'ordre du jour : Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). L'assemblée donne son accord.

L'assemblée délibérante désigne comme secrétaire de séance Mme BOEGLIN Véronique – secrétaire de mairie.

**1. Approbation du PV du 7 Mai 2024** (1\_2024\_7\_1)

Le Conseil, approuve à l'unanimité des membres le compte rendu de la séance du 7 mai 2024.

**2. Devis convecteurs salle sapeurs-pompiers** (1\_2024\_7\_2)

M. le Maire présente deux devis pour le remplacement des convecteurs de la salle des sapeurs-pompiers :

- *SAMELEC de Steinsoultz (3 convecteurs) pour un montant de 3 065.00 € HT soit 3 678.00 € TTC*
- *ROBERTO BOTTONI de Strueth (3 convecteurs + un petit dans la salle d'eau) pour un montant de 1 822.00 € HT soit 2 186.40 € TTC.*

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- Décide d'approuver le devis de l'entreprise ROBERTO BOTTONI
- Charge M. le Maire de faire les demandes de subvention
- Charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

**3. Devis travaux trottoirs rue de la vallée** (1\_2024\_7\_3)

M. le Maire présente deux devis pour les travaux d'extension d'un trottoir rue de la vallée :

- *Ets ENCER pour un montant de 6 933.00 € HT soit 8 319.60 € TTC*
- *Ets BTP ZIMMERMANN pour un montant de 5 019.00 € HT soit 6 022.80 € TTC.*

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- Décide d'approuver le devis de l'entreprise BTP ZIMMERMANN
- Charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

#### **4. Devis vélux/fenêtre salle sapeurs-pompiers (1\_2024\_7\_4)**

M. le Maire présente deux devis pour le remplacement des vélux et une partie d'une fenêtre de la salle des sapeurs-pompiers :

- *Ets TRYBA pour un montant de 12 204.89 € HT soit 15 813.42 € TTC*
- *Ets MENUISERIE CORRADO pour un montant de 3 895.00 € HT soit 4 674.00 € TTC.*

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- Décide d'approuver le devis de l'entreprise MENUISERIE CORRADO
- Charge M. le Maire de faire les demandes de subvention
- Charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

#### **5. Subvention association « REVES » (1\_2024\_7\_5)**

Mme la 2<sup>e</sup> Adjointe soumet à l'assemblée une demande de l'association REVES et ENTRAID'ALSACE afin de récolter des fonds destinés à réaliser les rêves des enfants très gravement malades.

Après délibération, le conseil municipal décide à titre exceptionnel d'attribuer une subvention de 100 € à l'association et charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

#### **6. Vente LOEW/DUBS (1\_2024\_7\_6)**

M. le Maire rappelle au conseil la délibération concernant le droit de préemption urbain des parcelles appartenant à la famille LOEW/DUBS.

Le prix de vente initial était de 5 592 €.

Lors de la signature de l'acte de vente entre la commune de Schwoben et la famille Loew/Dubs, le notaire Me Jean-Marc HASSLER a établi un procès-verbal de carence.

La famille Loew/Dubs n'a plus souhaité vendre pour le prix initial mais pour un montant de 8 000 €.

M. le Maire a rappelé qu'il agissait en tant que Maire mais qu'il solliciterait l'avis du conseil municipal pour répondre aux vendeurs.

Trois choix sont proposés à l'assemblée :

- Le conseil accepte d'acquérir les terrains à 8 000 €
- Le conseil se base sur le prix de vente initial soit 5 592 €
- Le conseil décide d'abandonner l'achat des terrains.

Après délibération, le conseil décide - par 10 voix pour et 1 voix contre l'achat des parcelles - de se baser sur le prix de vente initial et charge M. le Maire de reprendre contact avec Me HASSLER.

### **7. Chasse – démission et nomination d'un permissionnaire** (1\_2024\_7\_7)

M. le Maire informe le conseil de la demande de M. MUNCH Maurice – locataire du bail de chasse pour la période 2025-2033 :

- Radiation de l'agrément du permissionnaire M. THURLER René
- Nomination de M. RUCH Markus en tant que nouveau permissionnaire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide la radiation de M. THURLER et accepte la nomination de M. RUCH Markus
- charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

### **8. Conservatoire Espaces Naturels** (1\_2024\_7\_8)

M. le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels Alsace afin de participer à la préservation de la roselière située dans la rue du Ried au lieudit « DIMPFEL ».

Suite à la démission de M. WANNER Patrick – ancien conservateur -, la commune recherche une personne bénévole désireuse de faire perdurer ce milieu naturel remarquable.

Un appel sera lancé à la population.

### **9. Recensement démographique 2025** (1\_2024\_7\_9)

M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'INSEE qui a pour objet le lancement de la campagne de recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025.

Le maire doit désigner un coordonnateur communal chargé de la mise en œuvre de l'enquête de recensement ainsi qu'un.e agent.e recenseur.

Un appel sera lancé à la population.

### **10. Droit de préemption urbain** (1\_2024\_7\_10)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner des biens soumis au droit de préemption urbain a été réceptionnée en mairie.

Il s'agit d'une vente de biens immobiliers situés rue des vergers et appartenant à Mme et M. LE GOFF Joël :

#### **Section 1 N° 249/6 « Grentzinger Straeng » de 6.67 ares**

Les acquéreurs sont M. PAYET-RISS Kevin et Mme STOFFEL Lucie.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ne souhaite pas faire usage du droit de préemption urbain pour les biens en question et charge M. le Maire de signer toutes pièces y relatives.

## **10. Divers** : (1\_2024\_7\_11)

- La date de l'opération « Brioches » est prévue entre le 10 et le 13 septembre 2024. Mme Krijan sera la coordinatrice de la vente.
- Mme la Maire de Tagsdorf informe les élus qu'une enfant en chaise roulante intégrera le CE1 à la rentrée prochaine. La salle du CE1 étant à l'étage, il a été décidé en accord avec les institutrices de permuter les classes de l'étage et du rez-de-chaussée pour 2 ans. L'opération inverse se fera à nouveau dans 2 ans.  
Messieurs LESSIEUX Arnaud et LUY Frédéric se proposent pour le déménagement des classes.
- Subventions : M. le Maire informe l'assemblée des différentes subventions que la commune pourrait obtenir pour les projets prévus au budget 2024.
- Un point est fait sur la fête du village qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2024.
- Mme la 1<sup>ère</sup> Adjointe résume la dernière réunion concernant le PLUi.
- La date de la plantation des arbres naissances est prévue le 23.11.2024 – 9 h 30 en présence des parents/familles, les membres du conseil et M. Michel Habermacher – moniteur arboricole.
- Mme BOURDON Audrey récapitule la dernière réunion des écoles avec l'inspectrice académique.
- M. LESSIEUX Arnaud rappelle l'urgence à prévoir la modification du Plan Communal de Sauvegarde.
- M. OTT Victor mentionne la requête de M. HELL Henri au sujet de la réinstallation d'un candélabre au bout de la rue du vignoble.
- Mme Jessica MONTEILLET signale la dangerosité de l'intersection entre la rue du ruisseau et de la vallée par manque de visibilité.

**La séance est levée à 23 H 00**

**Le Maire,**

**J.François FOERNBACHER**